



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : services extérieurs

Question écrite n° 12571

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation quant aux inquiétudes que suscite le projet de restructuration de la DGCCRF (direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). La nouvelle réorganisation se traduit par une baisse des effectifs, par la suppression d'antennes départementales et une éventuelle fermeture du laboratoire chargé des analyses relatives à la sécurité des produits alimentaires et industriels. Les services de contrôle de la DGCCRF sont essentiels pour garantir une réelle application de la réglementation et une sécurité optimale des produits. La protection des consommateurs ne peut être assurée efficacement sans une réelle volonté politique et des moyens humains. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour garantir la pérennité de ce service public afin qu'il puisse assurer pleinement ses missions essentielles de contrôle auprès de la population.

Texte de la réponse

A la fin de l'année 2001, un groupe de travail incluant la parité syndicale a été chargé de mener une réflexion sur les critères et les solutions en vue d'établir une répartition optimale des effectifs des unités métropolitaines de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). En effet, une adaptation est apparue indispensable après qu'une réorganisation des structures de cette direction a été menée fin 2001, conduisant notamment à accroître le rôle des directions régionales, mais aussi pour tenir compte des perspectives démographiques des prochaines années. Les secteurs infradépartementaux de la DGCCRF ont fait l'objet, dans ce cadre, d'un audit réalisé par l'inspection générale des services, qui a démontré la nécessité de réexaminer leur rôle à la lumière des nouveaux modes de fonctionnement de cette direction. C'est au vu de ces éléments que le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a décidé de supprimer les structures infradirectionnelles de la DGCCRF. La réorganisation qui sera menée aura pour but d'améliorer l'efficacité des unités départementales de la DGCCRF et d'adapter leurs modalités de fonctionnement afin qu'elles réalisent dans les meilleures conditions possibles un contrôle de proximité fiable, et d'obtenir ainsi la synergie indispensable pour assurer une couverture de terrain homogène sur l'ensemble du département.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12571

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2003, page 1355

Réponse publiée le : 17 mars 2003, page 2080